



MAIRIE DE DAMBENOIS

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 20 DECEMBRE 2013**

Le vendredi 20 décembre deux mille treize, le Conseil Municipal de Dambenois s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Luc SOMMER, Maire.

Convocation du 13 décembre 2013.

Présents : MMES Séverine BESTEIRO, Anny CHAILLET, Brigitte VILLANI, MM. Philippe ARMBRUSTER, Bernard NUSSBAUMER, Laurent JOLIVET, Michel PAGE, Philippe POURCHET, Serge VOLLMER.

Absents excusés : MME Cathy MONNIN donne pouvoir à M. Serge VOLLMER, M. Marcel GRABER donne pouvoir à M. Bernard NUSSBAUMER

Absents : MM. Romain PEGEOT, Guy TAQUARD

Secrétaire de séance : M. Laurent JOLIVET

DELIBERATIONS

1 – Décision modificative N° 2 :

Il était impératif avant le 31 décembre d'apporter quelques modifications sur le budget 2013 à savoir :

Dépenses de fonctionnement :

- Article 61522 : - 40 000 € (Entretien de terrains)
- Article 61523 : - 40 000 € (Entretien de voirie)
- Article 022 : - 90 000 € (Dépenses imprévues fonctionnement)
- Article 6554 : - 30 000 € (Contributions organismes)

Dépenses d'investissement :

- Article 2128 : + 200 000 € (Autres agencements et aménagements)

Recettes d'investissement :

- Article 024 : - 234 981,00 € (Produits des cessions)
- Article 1325 : + 34 981,00 € (Subvention groupement de collectivité)

2 – Autorisation de signature pour le contrat de prêt :

Monsieur le Maire expose qu'il va être nécessaire de contracter un emprunt pour financer les aménagements paysagers du centre village. Des banques ont été sollicitées. Après avoir pris connaissance des négociations en cours, le Conseil Municipal après débat, délibération et vote à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à signer un emprunt de 200 000 € sur 10 ans à un taux inférieur

à 3 %.

Cet emprunt sera intégré au budget primitif 2014 de la commune

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Repas des Anciens :

Le repas de Noël du 14 décembre a été animé par MOKA. Le menu a été préparé par Christophe GIGANDET, traiteur à GRANDVILLARS sans oublier la décoration soignée de la salle par Cathy MONNIN et les employés communaux.

Un bilan concernant la participation des élus aux repas, a été diffusé à tous les membres.

La distribution des paniers garnis a déjà commencé pour les personnes de + de 70 ans non inscrites au repas.

Vœux du Maire :

Pour l'année 2014, la cérémonie aura lieu au chaud à la Maison Pour Tous.

Du fait d'un nombre important d'invités, Le Conseil Municipal a décidé d'organiser les Vœux du Maire sur 2 jours :

Vendredi 24 Janvier à 18 h 30

et Samedi 25 janvier à 18 h

Les cartes d'invitation des administrés seront distribuées à compter de la semaine 2 par le Conseil Municipal.

Séance levée à 20 h 20

Le Maire,
Luc SOMMER